



## **Présentation du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure (CRSI)**

[www.crsi-paris.fr](http://www.crsi-paris.fr)

Le CRSI a été créé le 20 janvier 2015 par Thibault de Montbrial sous la forme d'une association loi 1901. (W691070158)

Après avoir servi dans les parachutistes d'infanterie de marine, Thibault de Montbrial est devenu Avocat au Barreau de Paris en 1995 et a créé le cabinet Montbrial Avocats en 1998. Pénaliste, il se consacre notamment à la défense des Forces de l'Ordre ainsi qu'à celle des victimes de crimes et délits graves (outre des dossiers de droit pénal de l'entreprise).

Cette expérience professionnelle lui a permis de rencontrer différents acteurs majeurs des questions relatives à la sécurité intérieure, et de développer une solide connaissance des aspects juridiques, mais également techniques et sociologiques de ces questions. Son inquiétude devant la communautarisation de notre tissu social, la montée de l'Islam radical et l'émergence d'un terrorisme de l'intérieur l'ont conduit à s'engager publiquement depuis quelques années.

Thibault de Montbrial publie de nombreux articles et intervient très régulièrement dans les médias. Il est également l'auteur du livre « *le Sursaut ou le Chaos* » (Juin 2015, Éditions Plon) qui rencontre un succès public important et dont la publication a accéléré les échanges de l'auteur avec des décideurs du monde de la sécurité (police, armée, magistrature) et de la politique intéressés par ses réflexions.

Dans le même temps, face aux enjeux cruciaux auxquelles la France est aujourd'hui confrontée, Thibault de Montbrial a décidé de créer le CRSI.

En contact très régulier avec de nombreux membres des différentes administrations en prise directe sur les questions de sécurité et de terrorisme, il a obtenu l'accord de personnalités de premier plan pour constituer le Comité d'Honneur du CRSI : le Juge Marc Trévidic; l'ancien directeur du renseignement de la DGSE Alain Juillet; Jean-Claude Kross, ancien du Parquet Général antiterroriste de la Cour d'Appel de Paris; et Frédéric Gallois, ancien chef de corps du GIGN.

Le CRSI a pour vocation de contribuer à la réflexion autour des enjeux relatifs à la sécurité intérieure, en rapprochant à la fois des professionnels (avocats, magistrats, policiers ou militaires) mais également des journalistes et des membres de la société civile intéressés, par les moyens suivants :

- La recherche et la diffusion d'informations sur les sujets publics directement ou indirectement relatifs à la sécurité intérieure, et notamment : police, délinquance, sécurité privée, justice, renseignement, terrorisme, défense nationale ;
- L'organisation de rencontres entre professionnels intéressés aux enjeux de la sécurité intérieure ;
- La sensibilisation et l'information du public par la tenue de réunions d'information et de conférences ;
- La publication d'études relatives à ces questions.

Le financement du CRSI est exclusivement privé. Les contributions financières du CRSI auront vocation à permettre en priorité l'embauche d'un permanent pour optimiser le rayonnement du CRSI, et permettre en particulier la publication de travaux et la tenue de réunions publiques.

**Contact : Thibault de Montbrial - Président du CRSI - Tel : 01 43 80 15 25 - 06 15 04 63 57**

**Mail : [tdm@montbrial-avocats.fr](mailto:tdm@montbrial-avocats.fr)**